

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 19 octobre à 18 heures et 30 minutes dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 12 octobre 2023

Présents : Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

Secrétaire de Séance : Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

N° 41/2023

OBJET : Travaux de mise en conformité d'un ascenseur de la résidence du Val d'Ardèche

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an.

Il présente de le devis de la société ORONA pour un montant de 32 112 € HT soit 38 534 € TTC et informe que ce montant a été inscrit au budget 2023.

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le montant du devis présenté et l'autorisation de solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- signer le devis de la société ORONA pour un montant de 38 534 € TTC
- solliciter le solde du fond de concours de la CCBA d'un montant de 13 597.50 € soit 42.34% du montant HT

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,



Jean-Yves PONTHER